

corde, la faveur et la bénédiction divines, après avoir répondu avec effusion aux témoignages d'affection de sa famille, cédant sa place au père Noël, se retire l'âme rassénée, comme celle du pénitent qui vient de recevoir une absolution, et se sent meilleur.

* * *

La bénédiction paternelle, dès les petites heures du nouvel an, est une coutume traditionnelle dans toutes les familles canadiennes-françaises, au moins celles de l'Amérique du Nord, depuis la naissance de la colonie, il y a plus de trois siècles. Est-elle encore aussi générale qu'elle l'était ?

Hélas ! certains indices portent à présumer qu'en trop d'endroits, si petit qu'en soit le nombre, cette vénérable tradition est ou négligée ou en voie de tomber en désuétude. Nos us et coutumes, notre mentalité, nos voies et moyens qui imprimaient un cachet particulier et des plus recommandables à notre race celto-latine dont nous devrions être si orgueilleux, subissent, grâce à un laisser-faire, à une tolérance, à une apathie qui s'alimentent à des défauts de race et à une misérable ignorance, subissent, disons-nous, la perfide influence d'éléments étrangers de souche inférieure, autrement dit, la contamination d'éléments ethniques qui sont loin d'être arrivés aux crans supérieurs de l'échelle sociale. Le fait crève les yeux, quand on se donne la peine d'examiner ce qui se passe au milieu de nous dans maint champ de l'activité humaine : commerce, affaires, littérature, langue, arts, théâtre, etc. Et quels sont les complices bénévoles de cette regrettable désagrégation mentale et morale ? Nos propres gens, les Canadiens-français ! C'est au point que l'on se demande pourquoi les Canadiens-français n'ont pas choisi comme fête patronale, le 28 décembre au lieu du 24 juin. Quand donc se rendra-t-on sérieusement compte de la gravité de la situation ? Quand donc aura-t-on le bon sens et le patriotisme d'y mettre ordre ?

N. LEVASSEUR.